Mes commentaires et suggestions concernent l'activité de Pickleball à Longueuil.

Tout d'abord quelques constats:

1- Lors des débuts du club de Pickleball de Longueuil ce dernier a bénéficié du support et soutien de plusieurs personnes ne résidant pas à Longueuil permettant ainsi au club de progresser et ce malgré le peu de disponibilités et terrains à l'époque. Donc permettant ainsi d'avoir une contribution positive au développement de ce sport à Longueuil.

2- Un des enjeux au Québec est de promouvoir l'activité physique, la socialisation et la santé; à cet effet notre club s'inscrit bien dans cet objectif, peu importe l'adresse de sa résidence.

3- Le club demande une contribution financière à **tous** ses membres et ce, afin d'avoir accès aux terrains et activités du club. Cette contribution permet au club de générer des revenus et d'accroître la participation des membres au pickleball.

4- Le budget de l'aglomération de Longueuil pour 2026 s'élève à 502.7 millions$ dont la quote-part de Longueuil est de 48% et le 52% restant est partagé entre les autres municipalités participantes. La quote-part de chaque municipalité participante est entre 40-46% de chacun de leur budget **annuel** respectif, donc un montant important. Certains diront que de comparer les budgets d'autres activités à celui de l'agglomération est de comparer des pommes avec des oranges, alors que d'autres diront que cela fait partie d'une même liste d'épicerie, donc à considérer dans la participation des non Longueuillois.

5- Le club a 400 quelques membres et 200 autres individus en attente. L'ancienne direction du club m'informe que les non-residents sont peu nombreux, soit moins de 5% des membres actuels.

6- L'utilisation des terrains extérieurs durant la saison estivale est partagée et réservée avec divers autres clubs. Permettant une meilleure optimization des terrains tout en étant disponible au grand public dans d'autres plages horaires.

Quelques suggestions/commentaires:

1- Afin de pouvoir augmenter le nombres de membres du club, il serait nécessaire d'augmenter le nombre de terrains disponibles au jeu et ce tant en été que durant la saison froide. La demande étant plus forte que l'offre créera des irritants majeurs.

À titre d'example la ville de St-Hippolyte a construit une structure permanente (toit, éclairage...) au dessus d'une patinoire extérieure, permettant ainsi d'allonger la saison de pickleball tout en optimisant l'utilisation de la patinoire durant l'hiver..un projet gagnant/gagnant pour tous.

2- Au parc Immaculée- Conception est-ce que les terrains de pétanque sont utilisés à leur plein potentiel?

Il semble qu'ils sont très peu utilisés sauf 1 soir/semaine et que le reste du temps ils sont presque vacants, Une partie de cette zone pourrait-elle ëtre convertie en terrains de pickleball, tout en gardant certains terrains pour la pétanque?

3- Considérant que sur les 400 membres actuels du club de pickleball Longueuil très peu ne sont pas résidents de Longueuil quelles approches pourrait-on envasager au sujet des non-résidents?

3.1 Aucune charge additionnelle considérant l'ancienneté de ceux-ci et aussi considérant leur petit nombre.

3.2 Je pense qu'un non-résident de Longueuil qui désire accéder aux services offerts par la ville doit payer $100.00 (si ce montant n'est pas exact faites-le moi savoir)...Longueuil pourrait facture disons 25% pour un service, disons le pickleball, 50% du montant pour 2 sercices + bibliothéque, et 100% pour 3 services.

Ça pourrait être une façon équitable d'accepter que ces anciens membres non/résidents du club pickleball de Longueuil puissent demeurer membres du club sans préjudices.

Conclusions:

Ce qui empêche la croissance du club de pickleball de Longueuil ne semble pas être causé par le nombre de non-résidents membres du club mais par une croissance de l'activité de pickleball elle-même:

le sport est en croissance tant pour les jeûnes que les les gens plus matures, demandant ainsi une augmentation de la disponibilité des terrains et ce, partout au Québec.

Jean St-Onge